

**Concours interne pour l'accès à l'emploi de
secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient)
au titre de l'année 2026**

LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMISSIBLES

(par ordre alphabétique)

Les candidats sont informés qu'en l'application du code général de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Ainsi, seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès au concours pourront être nommés.

Section Europe orientale et Asie centrale :

Madame	GUILBAUD Cyrielle
Madame	LAGLEIZE Violette
Monsieur	TSYGANKOV Anton

Section Asie méridionale et Extrême-Orient :

Monsieur	AH-SON Loïc
Madame	CALLEY Elsa
Monsieur	KOJU Julian
Monsieur	WAN Benjamin

Section Maghreb, Moyen-Orient :

Monsieur	DE VILLEPIN Côme
Madame	GRUJON Camille
Madame	LEBRETON Gwenn
Madame	REDER Emeraude

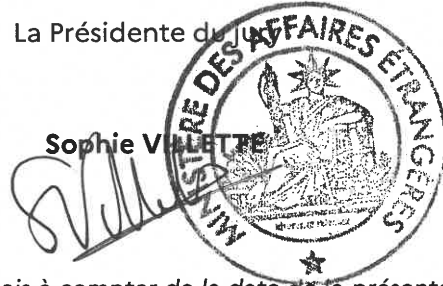
Section Afrique :

Section non pourvue

Fait à Paris, le 13 janvier 2026

La Présidente du

Sophie VILLETTE



La présente décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente notification, augmenté le cas échéant d'un délai supplémentaire de distance dans les conditions prévues aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative soit par un recours administratif soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris.